



Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural de l'Aveyron

Maison des Paysans – 7 Côte d'Olemps

12510 OLEMPES – 05.65.67.44.98

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 10 MARS 2026

POUR L'ANNEE 2025

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral et d'activité, du rapport financier et des rapports du commissaire aux comptes, approuve ces rapports et les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2025 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour le dit exercice.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31/12/2025, soit un résultat de 6716,70€, au compte de « fonds associatifs ».

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du budget prévisionnel 2026, élaboré par le Trésorier de l'association, approuve ce budget prévisionnel.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale prend note de la fin du mandat de :

- Jean-Luc Mourgues, actuellement trésorier
- Frédéric Bernard, actuellement secrétaire

Et leur demande s'ils souhaitent se représenter pour un nouveau mandat conformément aux statuts.

Les administrateurs en place sollicitent les participants à l'assemblée générale afin d'élire de nouveaux administrateurs au conseil d'administration de l'ADDEAR12.

Les membres de l'assemblée proposent leur candidature à l'assemblée générale.

Election des nouveaux administrateurs

ADDEAR12

La Maison des Paysans - 7 Côte d'Olemps - 12510 Olemps

Tel: 05 65 67 44 98 Mel: addear12@orange.fr

N° SIRET: 42938005800033

N° organisme de formation : 73120041012



Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural de l'Aveyron

Maison des Paysans – 7 Côte d'Olemps

12510 OLEMPES – 05.65.67.44.98

Les candidats, nommés en qualité d'administrateur, sont élus pour une durée de trois ans, qui viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2028.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la nouvelle adresse postale officielle de l'ADDEAR12 et accepte la modification du numéro d'adressage :

Actuellement : 7 côte d'Olemps

Nouveau numéro d'adressage : 147 côte d'Olemps

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la mise en place d'un règlement intérieur pour une meilleure gestion de l'équipe salarié-e et administrateur-ice et valide celui-ci.

Le règlement intérieur n'est pas relu le jour de l'AG puisque mis à disposition des adhérents en amont de l'Assemblée Générale par mail et le jour même au moment de l'accueil.

Copie certifiée conforme

Le président

Quentin Pissot

ADDEAR12

La Maison des Paysans - 7 Côte d'Olemps - 12510 Olemps

Tel: 05 65 67 44 98 Mel: addear12@orange.fr

N° SIRET: 42938005800033

N° organisme de formation : 73120041012